

## République Française Département Cher

## Extrait du registre des délibérations de la commune de Brécy séance du 22 mars 2024

Date de la convocation 15/03/2024

Date d'affichage 15/03/2024

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 14 En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 12

Réf: 2024 010

A l'unanimité

Pour: 12 Contre: 0 Abstentions: 0

Mention exécutoire : Oui

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de Bourges le 02/04/2024

L'an 2024 et le 22 mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances (salle de réunion de la mairie), sous la présidence de Mr Christian FERRAND, maire.

Présents: Mmes BRAS Elodie (arrivée à 19h40, non présente pour cette délibération), CACHO Magalie, CHOLLET Fanny, DEROUET Catheline, JOUAN Séverine; MM FERRAND Christian, GANGNERON Antoine, LAUNAY Aurélien, MOUROUX Francis, POISSON Gérard, SARREAU Philippe

Excusés: Mmes CAMUZAT Aurélie (a donné pouvoir à Elodie BRAS), MM BOUGRAT Patrick (a donné pouvoir à LAUNAY Aurélien), MILLIET Thomas (a donné pouvoir à MOUROUX Francis)

Secrétaire de séance : Mme Séverine JOUAN

Avis favorable à la modification du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de la Base aérienne 702 Bourges-Avord

Le Maire informe le Conseil Municipal de la réception d'un courrier de la préfecture consultant les services et collectivités publiques intéressées par la modification du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de la Base aérienne 702 Bourges-Avord.

Le plan est présenté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (12 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions) donne un avis favorable à la modification du plan de servitudes aéronautiques de dégagement de l'aérodrome de la Base aérienne 702 Bourges-Avord et n'émet aucune observation.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus, Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, En mairie, le 25 mars 2021

Le Maire

Le secrétaire de séance

Diffusion sur le site Internet de la commune le

0 2 AVR. 2024